

PROGRAMME RÉGIONAL DE DÉVELOPPEMENT DES PATINEURS – 2018-2019

Équipe E

Patinage plus (moins de 7 ans au 1^{er} juillet 2018)

STAR 1 - 2 (moins 9 ans au 1^{er} juillet 2018)

Équipe Régionale F

STAR 3 - 4 (moins de 11 ans au 1^{er} juillet 2018)

STAR 5 (moins de 13 ans au 1^{er} juillet 2018)

Programme compétitif : Sans limites et plus

**Sélection par Patinage Québec (Équipes A, B, C et D)
(Simple, Couple et Danse)**

* Ce programme s'adresse uniquement aux patineurs admissibles, membres en règle de Patinage Canada et dont le club d'appartenance est situé sur le territoire de la région Montréal-Concordia (Patinage Montréal), dans le cadre du programme de développement des patineurs de Patinage Québec.

Les informations mentionnées dans ce document peuvent partiellement ou en totalité être sujet à changement sans engagement de la part de Patinage Québec ou de PATINAGE MONTRÉAL.

Responsables du développement des patineurs

Responsable régionale	Entraîneur mentor régional	Officiel mentor régional
Jocelyne Brisebois	Caroline Rooney	Isabelle Paris
(514) 382-4921	(514)993-7555	(514)703-5344
joce_bris@hotmail.com	caroo79@hotmail.com	isa_paris@videotron.ca

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

En accord avec le programme de développement des patineurs de Patinage Québec, PATINAGE MONTRÉAL vous présente son programme de développement régional comprenant les différentes catégories:

Équipe E

Patinage plus (moins de 7 ans au 1^{er} juillet 2018)

STAR 1 et 2 (moins 9 ans au 1^{er} juillet 2018)

À qui s'adresse ce volet ?

Aux patineurs des écoles de PATINAGE PLUS et STAR de tous les clubs de PATINAGE MONTRÉAL qui répondent aux critères énumérés ci-dessous :

Les critères d'admissibilité

Les patineurs et patineuses de ce volet doivent répondre aux conditions suivantes :

- Respecter les critères d'âge
- Être inscrit au programme Patinage Plus ou Patinage STAR de Patinage Canada
- Avoir réussi l'étape 3 du programme Patinage Plus

* *Il est fortement suggéré de choisir des patineurs qui suivent déjà le programme d'éléments des circuits de Patinage Plus enrichi élaboré par Patinage Québec depuis 2008 (voir le document intitulé Circuits PatinagePlusEnrichi.pdf disponible sur le site internet de Patinage Québec).*

Sélection des patineurs

La sélection est faite selon les critères d'admissibilité indiqués ci-haut en collaboration entre la direction du Club et l'entraîneur responsable du développement dans le Club. Tous les patineurs inscrits par les clubs sont considérés comme faisant partie de cette catégorie.

Les avantages pour les patineurs inscrits

- PATINAGE MONTRÉAL offrira gratuitement un séminaire de développement pour tous les patineurs de l'Équipe E – 2017-2018 ainsi qu'un atelier informatif aux parents.
 - * Un horaire détaillé vous sera transmis peu de temps avant l'événement.
- Participer à des activités offertes par le Club, favorisant le développement des patineurs.
- Un programme de développement des patineurs est offert par l'entraîneur responsable du développement du Club.

Les responsabilités du patineur inscrit

- S'engager à participer à l'activité offerte gratuitement par PATINAGE MONTRÉAL dans le cadre du programme régional de développement des patineurs.
- Les concurrents sont tenus d'obéir implicitement aux instructions des officiels et organisateurs chargés de l'activité régionale.
- Tout concurrent qui, directement ou indirectement s'exprime de façon inconvenante à l'endroit des officiels et/ou organisateurs suite à leurs décisions peut être suspendu et/ou exclu de tout événement régional subséquent.

Les responsabilités du club

- Sélectionner les patineurs de leur club et remettre la liste à l'entraîneur mentor de la région,
- Organiser des activités de développement dans son club, en collaboration avec l'entraîneur responsable du développement dans le Club
- Offrir le programme de patrons moteurs aux patineurs sélectionnés.
- Pour l'année en cours, chaque club peut inscrire un maximum de 10 patineurs ou patineuses de PATINAGE PLUS.
- Pour l'année en cours, chaque club peut inscrire un maximum de 10 patineurs ou patineuses de STAR 1 et 2.
- Le club doit s'assurer que les patineurs inscrits reçoivent toutes les informations nécessaires.
- Le responsable du club doit faire parvenir la liste appropriée dûment remplie par courriel, et ce, lorsque vous recevrez l'invitation de Jocelyne Brisebois : joce_bris@hotmail.com (avant le 5 janvier 2019).

Équipe Régionale F

STAR 3 - 4 (moins de 11 ans au 1^{er} juillet 2018)

STAR 5 (moins de 13 ans au 1^{er} juillet 2018)

Programme compétitif : Sans limites et plus

Les critères d'admissibilité :

Sans-limites, Pré-juvénile, Juvénile, (simple) participer à :

- Invitation Maurice-Richard et
- Section B

Pré-novice et plus (simple) participer à :

- Sous-Section ou Section A et
- Invitation Maurice-Richard

Couple et danse participer à :

- Championnats d'été ou Georges-Éthier et
- Section A ou Section B

STAR 3-4-5 :

- Respecter les critères d'âge
- STAR 5 : inscription à la compétition Maurice Richard

Les avantages pour les patineurs inscrits

Tous les patineurs inscrits bénéficieront d'un suivi incluant :

- Un (ou des) séminaires régionaux de développement.
- Lors de la compétition Invitation Souvenir Maurice-Richard 2018, les athlètes seront évalués par un officiel pour assurer un suivi adéquat auprès des athlètes, entraîneurs et parents. (compétitifs + STAR 5)
- Lors de la finale régionale STAR/souvenir Denise-Dubé, les athlètes inscrits aux Championnats de section B 2018 seront évalués par un officiel pour assurer un suivi adéquat auprès des athlètes, entraîneurs et parents.

*Un horaire détaillé vous sera transmis peu de temps avant l'événement pour la rencontre individuelle avec un officiel.

Les responsabilités du patineur inscrit

- S'engager à participer à toutes les activités offertes gratuitement par PATINAGE MONTRÉAL dans le cadre du programme régional de développement des patineurs.
- Obligation de respecter les critères d'admissibilité.
- Les participants sont tenus d'obéir implicitement aux instructions des officiels et organisateurs chargés de l'activité régionale.
- Tout participant qui, directement ou indirectement s'exprime de façon inconvenante à l'endroit des officiels et/ou organisateurs suite à leurs décisions peut être suspendu et/ou exclu de tout événement régional subséquent.

Sélection par Patinage Québec (Équipes A, B, C et D (Simple, Couple et Danse)

Pour les athlètes sélectionnés par Patinage Québec (Équipes A-B-C-D) les frais d'inscriptions payés à Patinage Québec pour participer aux activités de développement seront remboursés au prorata du budget alloué au développement des patineurs de Patinage Montréal. Le patineur doit être dans le programme compétitif de sa discipline et être reconnu comme actif par Patinage Québec. Pour bénéficier du remboursement, il doit avoir participé à toutes les activités offertes par Patinage Québec ainsi que celles de Patinage Montréal auxquelles leur participation est demandée.

Voici la liste des patineurs de la région

Rosalie Vincent	NextGen simple
Emmy Bronsard & Aissa Bouraguia	NextGen danse

Béatrice Lavoie-Léonard	Équipe	B simple
Frédérique Mimar		B simple
Olivier Zhang		B danse
Benjamin Mimar		B couple

Briana Cianci	C simple
Dylane Laplante	C simple
Yé Quan	C danse
Victoria Verelli	C danse
William Bradette-Chénier	C danse

Emma Araish	D simple
Stavrina Aranitis	D simple
Matthew Brauer	D simple
Nelly-Anne Chao	D simple
Edward Nicholas Vasii	D simple
Éric Xiao	D simple
Thierry Caron	D danse

*Dernière mise à jour 10 septembre 2018
Corrections apportées le 10 septembre 2018*